

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

## La vie de l'institution

## Éditorial

# La réponse aux enjeux actuels de la protection sociale et de l'agriculture

*Forte de sa connaissance des territoires, de leurs populations, des besoins exprimés et des problématiques identifiées, la MSA apporte son expertise et ses compétences au service du monde rural.*

### Autonomie

En milieu rural, le fait de ne pouvoir effectuer sans aide les principales activités de la vie quotidienne se heurte à des contraintes spécifiques : distance aux services supérieure à la moyenne et accès aux soins moins bon. La MSA est un acteur expérimenté de la préservation de l'autonomie en milieu rural. Sa compétence sur les cinq branches de la protection sociale lui apporte une connaissance complète des besoins de ses adhérents. Au-delà des prestations de sécurité sociale de base, elle développe de nombreux programmes et services qui participent de la prévention de la dépendance auprès de l'ensemble des populations sur les territoires (prévention, aide aux aidants, soutien aux Marpa, etc).

La MSA agit en lien avec les conseils départementaux et les communes. Le régime agricole est donc partie prenante de la construction de la prise en charge du "cinquième risque" et entend participer pleinement à sa future gestion.

#### En chiffres, au national en 2019 :

- 82.000 personnes ont bénéficié d'une action senior,
- 120.000 personnes âgées vivent chez elles en sécurité grâce à la téléassistance Présence Verte,
- 3,9 millions d'heures de services à la personne réalisées par les associations adhérentes à Laser emploi au sein du groupe MSA.

### Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides

Le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides est opérationnel depuis le 30 novembre 2020. Il répond à la volonté des pouvoirs publics de faciliter la réparation des préjudices subis par les personnes atteintes de maladies consécutives à l'utilisation des produits pesticides dans le cadre d'une activité professionnelle. La gestion de ce fonds et l'instruction des demandes d'indemnisation ont été confiées par l'État à la MSA qui agit pour le compte du régime général, du régime agricole (salariés et non-salariés), des caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et du régime local Alsace Moselle. Les démarches de reconnaissance des maladies professionnelles sont centralisées et simplifiées, en lien avec les caisses d'affiliation des personnes concernées.

Un site internet spécifique développé par la MSA (<https://fonds-indemnisation-pesticides.fr>) apporte toutes les informations nécessaires aux personnes concernées pour saisir le fonds. Une foire aux questions est régulièrement mise à jour (indemnisation, délais, reconnaissance de maladie professionnelle, démarches et informations).

### France services

En 2019 le Président de la République annonce la création du label "France services" pour garantir à tous les Français un accès aux services publics du quotidien (sécurité sociale, impôts, carte d'identité, etc.).

En s'engageant dans le programme France services, la MSA apporte une réponse concrète aux besoins des territoires ruraux et/ou fragiles en matière de services publics. Cet engagement, en totale adéquation avec le plan stratégique "MSA 2025" se traduit par deux formes d'action :

#### La participation aux France services en qualité de partenaire

À ce titre, elle participe au financement et forme les agents France services afin d'accompagner le public aux démarches administratives et numériques du quotidien de neuf organismes nationaux : la Direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur (carte grise, permis de conduire, etc.), le ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, l'Assurance maladie, les Allocations familiales, l'Assurance retraite, la MSA.

#### La mise en place de France services en qualité de porteur de projets

Ce sont au total 200 France services que la MSA entend créer d'ici 2022, soit seule, soit avec les collectivités territoriales, en particulier les communes ou communautés de communes. En Bourgogne, les choses se mettent en place : notre Point d'Accueil Multi Services (PAMS) de Charolles en Saône-et-Loire a obtenu sa labellisation France services au 1<sup>er</sup> avril dernier. Trois autres projets sont actuellement à l'étude en Bourgogne.

### Mal-être des populations agricoles

Crises sanitaires, crises économiques, évolution de la consommation alimentaire, etc., les raisons du mal-être sont diverses. L'intensité de son expression s'étend du malaise social au suicide. Par son expérience, sa connaissance des populations et ses dispositifs d'aide, la MSA accompagne les situations de mal-être des populations agricoles.

À partir de son guichet unique, la MSA coordonne les contributions des médecins conseils, des services de santé sécurité au travail, d'action sanitaire et sociale ainsi que de ses délégués élus autour de la prévention, la détection et l'accompagnement des situations difficiles.

Le régime agricole s'engage à renforcer son action dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de gestion (COG) 2021-2025. ■

#### En chiffres, au national en 2019

- 1.796 situations de détresse détectées
- 3.000 bénéficiaires du dispositif d'Aide au répit
- Le nombre de personnes accompagnées a augmenté de 19 %.



En cette période cruciale pour l'avenir de l'Institution, nous négocions notre convention d'objectifs et de gestion avec les trois ministères de tutelle pour déterminer les moyens humains et financiers jusqu'en 2025, qui doivent nous permettre d'assurer un service de qualité à nos ressortissants et une présence forte sur les territoires. Pour autant, nous sommes, comme d'habitude,

engagés sur de nombreux dossiers.

En premier lieu avec cet épisode de gel particulièrement dévastateur pour l'arboriculture et la vigne, la MSA va être au cœur du dispositif mis en place par l'état pour venir en aide aux producteurs touchés par cet événement climatique. Nous allons devoir identifier et répartir les prises en charge de cotisations dans un délai particulièrement contraint.

L'assouplissement des mesures sanitaires nous permet enfin de reprendre une vie plus normale, même si je reste persuadé qu'il nous faudra du temps. Avec nos délégués, nous allons profiter de cette période pour renforcer notre communication auprès des différents élus (parlementaires, présidents de com.com, maires...) en allant les rencontrer pour leur présenter la MSA et ses offres de services. Cette démarche, appelée stratégie d'influence, doit permettre de mieux faire connaître la MSA et consolider son rôle sur les territoires ruraux.

Soutenir les familles, en gérant et versant les prestations légales et en développant une action sociale familiale, telle est la mission commune aux CAF et MSA. C'est pourquoi les CAF et MSA de Bourgogne-Franche-Comté ont signé une convention de partenariat, effective depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, qui a vocation à favoriser les relations inter-organismes, afin d'améliorer la qualité de service, de simplifier les démarches administratives et d'éviter les ruptures de droits des adhérents et allocataires.

Lancée aux prémices de la crise sanitaire, l'opération MSA Solidaire a permis de venir en aide à plus de 300.000 personnes sur l'ensemble du territoire. Parce que la crise sanitaire, devenue économique et sociale, a plongé les plus fragiles dans la précarité, cette opération va perdurer et s'amplifier au service des plus démunis, mais j'aurai l'occasion de vous en reparler à la rentrée.

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> novembre prochain, de la revalorisation des petites retraites agricoles est une avancée majeure pour notre régime. Cette revalorisation de 75 % à 85 % s'appliquera aussi bien aux retraités actuels qu'aux futurs retraités pour une carrière complète en tant que chef d'exploitation ou d'entreprise agricole. La MSA sera au rendez-vous.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel été.

Prenez soin de vous et de vos proches.

■ Dominique Bossong



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

# Filière caprine : prévenir les TMS

## Zoom

### Face aux TMS en élevage caprin, une expérience de terrain

Agir sur les Troubles musculo-squelettiques (TMS) en élevage caprin, c'était le but d'une initiative menée par la MSA Bourgogne, en partenariat avec le Syndicat caprin de Saône-et-Loire et le Centre fromager de Bourgogne. Gaëtan Monciaud, du cabinet d'ergonomie Atout Synergia, explique le travail réalisé.

C'est à la suite d'une étude de 2018 sur les conditions de travail dans une entreprise d'élevage caprin, que la MSA Bourgogne et le Syndicat caprin de Saône-et-Loire ont décidé de mener une action sur les Troubles musculo-squelettiques (TMS) au sein de ce type d'élevage et dans les ateliers de transformation fromage. Ils ont fait appel à un cabinet d'ergonomie, Atout Synergia, basé dans le Puy-de-Dôme, près de Clermont-Ferrand. Gaëtan Monciaud, qui a travaillé sur cette action avec Cédric Sabeau, au sein du cabinet, nous explique ce qui a été accompli.

#### Dans le cadre de votre cabinet, vous arrive-t-il souvent d'intervenir pour le milieu agricole ?

**Gaëtan Monciaud :** très souvent. Cédric Sabeau et moi-même nous sommes fils d'agriculteur. Nous avons forcément une sensibilité particulière sur ce secteur. Nous avons tissé un partenariat durable avec la MSA Bourgogne, mais aussi celle d'Auvergne ou du Limousin.

#### Les élevages caprins ont-ils une spécificité en termes de TMS ?

**G. M. :** la Bourgogne est un territoire sur lequel on trouve énormément d'élevages caprins. Les TMS sont la première maladie professionnelle reconnue dans le secteur agricole. Ces troubles représentent 90 % des maladies professionnelles. C'est un axe de travail prioritaire pour la MSA. Le poids de ces TMS et la forte présence d'élevages caprins en Bourgogne rendaient assez naturel qu'on mène une action sur ce territoire.

#### Comment avez-vous travaillé ?

**G. M. :** nous sommes intervenus dans des élevages où se faisait également de la transformation. Nous avons mené un premier accompagnement expérimental au sein d'un Gaec qui fonctionnait selon ce schéma, parce que l'approche ergonomique est un peu nouvelle dans l'univers des TMS. On peut appréhender ces troubles par le biais du risque, en préconisant aux éleveurs les bonnes positions de travail qui permettent de les éviter. On peut aussi les aborder par le biais des tâches que les éleveurs accomplissent. On essaye de comprendre quels sont, dans leur travail, les facteurs de risque qui peuvent générer de telles pathologies. C'est dans cette approche que nous nous inscrivons, en allant sur le terrain. Le projet de filière que nous avons engagé avec la MSA s'est appuyé sur l'observation, en immersion pendant plusieurs jours, au sein d'exploitations volontaires de Saône-et-Loire. Nous avons

réalisé un diagnostic ergonomique de performance qui avait deux objectifs : améliorer la santé et la sécurité du travail, et améliorer les performances des entreprises, à travers des critères tels que la qualité, l'hygiène, l'efficacité... Nous étions sur une approche globale. Ces diagnostics ont été réalisés sur des périodes de deux mois, en moyenne.

#### Sur quoi se sont appuyés vos diagnostics ?

**G. M. :** on a observé ce qu'on appelle en ergonomie le "travail réel". On commençait le travail avec les éleveurs, parfois très tôt le matin. On analyse leur vraie vie, pas ce qu'ils sont censés faire théoriquement. On prend en compte les aléas, les variabilités qu'ils rencontrent : une chèvre qui refuse de manger, le lait qui n'a pas la consistance satisfaisante... Au-delà des observations, on a mené des entretiens qui nous permettaient d'accéder à ce qui n'est pas visible : les logiques qui sous-tendent une tâche, les raisonnements...

#### Que s'est-il passé après la phase de diagnostic ?

**G. M. :** il y a eu deux phases d'action. La première, ce fut l'identification des points forts de chacune des exploitations. Des choses à conserver, qui participent à la performance finale de l'entreprise. On a identifié les axes d'amélioration technique (matériel qui favorise l'exécution du travail), en termes d'organisation du travail, ou en termes de formations. La seconde phase a consisté à synthétiser les points forts et les points de fragilité détectés, sur des fiches-ressources. Elles visent à aider quelqu'un qui s'installerait, ou un exploitant en filière caprine qui voudrait améliorer son quotidien, afin d'éviter de commettre certaines erreurs. Il s'agit de faire bénéficier l'ensemble des exploitations caprines des observations opérées. Les fiches sont disponibles sur [bourgogne.msa.fr](http://bourgogne.msa.fr). Elles seront également utilisées par les conseillers en prévention de la MSA qui interviennent dans les écoles de formation.

#### Finalement, votre action ne se résume pas à une question de posture de travail...

**G. M. :** exactement. L'ergonomie est une science qui analyse le travail dans sa globalité. Ce que nous avons accompli sur la filière caprine peut aussi être dupliqué sur d'autres filières agricoles. ■

## Pour mieux comprendre

### Activités quotidiennes L'importance de la réflexion

Cinq exploitations caprines de Saône-et-Loire ont bénéficié, durant plusieurs semaines, d'une étude ergonomique pour identifier les tâches accomplies quotidiennement, les gestes répétitifs qui peuvent poser problème, les différentes pratiques développées par chacun des éleveurs pour les accomplir, voire limiter leur impact sur le corps. Un guide a été élaboré à l'issue de cette étude pour aider tout éleveur caprin à s'en inspirer et à réfléchir sur ses propres pratiques. Il est disponible sur [bourgogne.msa.fr](http://bourgogne.msa.fr) et sur [ssa.msa.fr](http://ssa.msa.fr)

L'élevage caprin fait partie de ces filières où l'on pense d'abord à la production et aux animaux avant de penser à l'homme », fait remarquer Sophie Guyot, infirmière santé travail à la MSA Bourgogne. « Nous observons que les bâtiments ne sont pas toujours bien pensés et qu'il est plus difficile et coûteux de les modifier », poursuit Marie-Pierre Bonnot, conseillère en prévention des risques professionnels. Une fluidité des tâches mal optimisées qui peut finir par s'inscrire dans les corps de façon traumatique et indélébile...

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) touchent de nombreuses professions. Aucun secteur agricole n'y échappe et certainement pas la filière caprine. Peu d'études avaient jusqu'à présent concerné les élevages de chèvres et les TMS impactant les professionnels du secteur.

« On constate des troubles du dos et des membres supérieurs, poignets et épaules, détaille l'infirmière, ce qui peut déboucher sur des tendinopathies de l'épaule ou le syndrome du canal carpien », qui peuvent devenir invalidants et conduire à une incapacité de travail.

D'où l'intérêt de porter une vraie réflexion sur ces gestes et pratiques, de passer au crible ceux qui posent ou pourraient poser problème et d'intervenir avant.

#### Le sens du travail

« C'est un métier qui reste très artisanal et pour lequel chacun développe sa façon de faire, souligne Marie-Pierre Bonnot. L'étude a fait ressortir la problématique de la hauteur de la table de moulage ou du choix de la louche pour remplir les faisselles, certaines de ces pratiques sont plus sollicitantes que d'autres ».

Et si, pour le salage par exemple, le centre fromager étudie la possibilité de procéder au salage direct du lait, « cela n'est pas compatible avec toutes les AOP... ». D'où à chaque fois, des limites qui s'imposent et des compromis à faire.

L'intérêt de cette étude a été de reprendre chaque tâche effectuée par les éleveurs depuis tous les gestes liés à l'élevage des chèvres à proprement parlé entre nourrissage, paillage, soins... jusqu'à la vente des fromages, en passant par la traite et la fabrication des fromages.

« L'idée est vraiment de questionner les éleveurs sur leurs pratiques aux niveaux

organisationnel, technique et sens du travail », détaille Marie-Pierre Bonnot. « En effet, la notion de ce qui est important aux yeux de chaque éleveur est de plus en plus prise en compte, poursuit Sophie Guyot, car lorsqu'une chose est faite avec plaisir, on aura moins tendance à développer des troubles ».

#### Communiquer pour s'organiser

Ainsi, l'organisation de l'équipe et surtout la communication entre tous, est là primordiale. « Mais tout ceci dépend bien évidemment du nombre de personnes travaillant sur l'exploitation, font remarquer les intervenantes. Les préconisations se font ainsi selon la taille de la ferme, le nombre de personnes et la façon dont on souhaite travailler ».

Et si le soutien technique peut apporter à son tour une solution, « on a remarqué que la mécanisation n'était pas toujours la solution ». Et de citer le fait de ne pas mécaniser la distribution de paille « pour ne pas perdre le contact avec les animaux ». Un exemple qui montre bien, comme ont insisté les deux représentantes de la MSA, qu'il n'y a pas une seule solution, une technique à adopter plus qu'une autre, mais que c'est bien à chaque éleveur de réfléchir à sa façon de procéder, poser les sources des problèmes, étudier les différentes solutions pour y remédier ou au moins limiter les impacts.

#### Prévention primaire

Et « si beaucoup de gestes répétitifs sont malheureusement inévitables », on peut parfois encore leur trouver une parade « comme apprendre à pailler des deux bras ».

La jeune génération d'éleveurs se montre particulièrement sensible à toutes ces notions de préservation de la santé, « nous constatons que les jeunes adoptent beaucoup plus facilement les équipements de protection que leurs aînés par exemple », d'où l'intérêt des interventions prévention santé dans les établissements de formation agricole et l'importance de bien rappeler de réfléchir au maximum en amont à l'aménagement des bâtiments. La prévention primaire est d'ailleurs un des axes du prochain Plan National de Santé Sécurité au Travail de la MSA. ■

## Sur le vif

Valérie et Jean-Philippe Bonnefoy, la Chèvre Céronnaise (71)

### « On oublie trop souvent l'essentiel ! »

Dans le Charolais, Valérie et Jean-Philippe Bonnefoy n'ont pas été surpris quand un ergonome a pointé le caractère répétitif de leur travail. Au quotidien, les époux trouvent des astuces pour gérer la pénibilité et la création d'une nouvelle fromagerie en 2016 a permis de simplifier les mouvements.

La Chèvre Céronnaise est l'exploitation de Valérie et Jean-Philippe Bonnefoy à Céron en Saône-et-Loire. Le couple élève 200 chèvres ainsi que huit vaches laitières dont tout le lait est transformé à la ferme. Les produits sont vendus au magasin sur place ainsi que sur trois marchés hebdomadaires. L'exploitation emploie trois salariés à temps plein. Comme quatre autres exploitations caprines du Charolais, la Chèvre Céronnaise s'est prêtée au diagnostic d'un ergonome organisé par la MSA. L'intervenant a même suivi Valérie sur un marché où l'éleveuse doit manœuvrer à la main une lourde remorque. Son mobilier ambulant s'est révélé

inadapté à la taille de l'agricultrice qui a du mal à attraper ses fromages dans le fond de sa banque réfrigérée ou à rendre la monnaie à ses clients...

#### Tâches nombreuses

Récente, la fromagerie de la ferme date de 2016 et « elle a profité de toutes les mauvaises expériences de notre ancien outil », confie Jean-Philippe. De même surface que l'ancienne, la nouvelle fromagerie est mieux agencée et « plus simple ». « Le seul bémol, c'est que le sol n'est pas assez en pente pour

l'évacuation des eaux. Nous sommes obligés de passer la raclette sans arrêt et il y a un risque de glissade », informe l'éleveur. La répétition des coups de raclette au sol est l'un des écueils qui sont ressortis de l'étude à la Chèvre Céronnaise. « J'avais bien conscience du nombre de mouvements que nous faisons et que notre travail était très répétitif », confirme Valérie. « On apprend à gérer sa douleur. On trouve des astuces. Moi, je moule mes fromages alternativement de la main droite et de la main gauche ».

#### Le prendre en compte le plus tôt possible

« La vision de l'ergonome sur notre travail est très intéressante », poursuit Jean-Philippe.



« Si on pense toujours aux économies, aux normes, on oublie trop souvent l'essentiel : l'homme et sa santé. La question doit être prise en compte le plus en amont possible, lors du choix des équipements de fromagerie. Penser, par exemple, à la hauteur des tables de fabrication qui doivent être adaptées à la taille de la fromagère ou du fromager ». Mais si certaines tâches manuelles sont pénibles, Jean-Philippe Bonnefoy reconnaît aussi qu'elles contribuent à la qualité des fromages. ■

Axelle Depoil, Gaec de la Cruzille aux Bizots (71)

### « Notre corps, notre outil de travail ! »

Le Gaec de la Cruzille en Saône-et-Loire est l'une des cinq exploitations qui ont servi de support à l'étude « Agir sur les TMS en élevage caprin ». Benjamine du Gaec, Axelle Depoil revient sur cette expérience très enrichissante.

Axelle Depoil, vingt ans, est en cours d'installation avec ses parents et son frère aux Bizots. L'élevage caprin du Gaec de la Cruzille compte 400 chèvres dont la production est toute transformée en fromages en vente directe. Sylvie et Gilles Depoil, les parents, ont été rejoints par leur fils Camille et Axelle intègrera bientôt à son tour le Gaec. Trois salariés travaillent également sur cette exploitation qui, chaque jour, transforme en moyenne 500 litres de lait en fromages.

« Deux ergonomes sont venus passer deux jours avec nous sur l'exploitation. Ils ont bien observé tout ce que nous faisons : nos gestes, nos attitudes, nos positions de travail. Puis après un gros travail d'analyse, ils nous ont délivré un compte-rendu en nous expliquant ce qui était bien ou pas bien et ce qui pouvait être amélioré », raconte Axelle.

#### Positions et gestes répétitifs

« En fromagerie, les ergonomes nous ont mis en garde contre le port de charges lourdes, notre position de travail... Ils nous ont recommandé de ne pas rester trop stagnant sur un même poste et de faire en sorte de bouger davantage. Pour le moulage des fromages, ils nous ont conseillé d'alterner entre la main gauche et la main droite. Pour le salage des fromages, une solution serait de saler directement le lait avant de mouler », rapporte Axelle.

Pour la traite, les ergonomes ont alerté les associés sur le risque de mal de dos en leur recommandant de mieux se positionner par rapport au quai de traite. Le lavage



des trayons a aussi été pointé du doigt car « il nous oblige à beaucoup nous courber », confie la jeune femme. Depuis plusieurs années, le Gaec de la Cruzille pratique la monotraite (traite une fois par jour au lieu de deux) ce qui est un bon point en termes de pénibilité. Pour l'alimentation des chèvres, « il faudrait que nous mécanisions les opérations car nous distribuons toujours le foin et la paille à la main », informe Axelle.

#### Des idées pour la nouvelle fromagerie

« Cette étude est vraiment bien car elle est réalisée sur nos exploitations à partir d'exemples concrets. C'est toujours intéressant d'avoir un regard extérieur sur notre travail », confie la jeune éleveuse. À la veille d'inaugurer, avec ses associés, une toute nouvelle fromagerie, Axelle reconnaît que ce travail initié par la MSA a beaucoup inspiré le Gaec dans la conception de son nouvel outil de travail. ■

Jean-Philippe Tissier, Gaec Agribreuil à Pouilloux (71)

### « Sortir de ses habitudes ! »

Au Gaec Agribreuil, le projet « Agir sur les TMS » a permis de faire le point sur les conditions de travail en élevage et en fromagerie. Quelques aménagements simples devraient permettre aux époux Tissier de mieux prendre soin de leur santé.

Véronique et Jean-Philippe Tissier sont à la tête du Gaec Agribreuil à Pouilloux en Saône-et-Loire. L'exploitation compte un cheptel de 40 vaches charolaises ainsi qu'un atelier caprin de 120 chèvres avec transformation et vente directe de fromages. « C'est le fait que nous employons des salariés (un équivalent temps plein) qui a conduit la MSA à nous solliciter pour son projet sur les TMS. Un ergonome est venu nous voir travailler. Présent à nos côtés dès 4 h 30 du matin pour la traite, il nous a accompagnés pour la distribution du foin aux chèvres puis en fromagerie. En nous observant discrètement, il a repéré des choses dont nous ne nous rendions même pas compte », se souvient Jean-Philippe.

#### « Nous faisons tout à la main ! »

Plusieurs améliorations ont été suggérées par l'ergonome. « En fromagerie, un répartiteur permettrait d'alléger l'opération du moulage des fromages qui sont encore moulés un à un à la louche », informe l'agriculteur. En salle de traite, l'intervenant a pointé du doigt un quai de traite un peu trop large, d'où des trayons difficiles à atteindre par le trayeur et donc une posture inconfortable. Autre source de TMS, Jean-Philippe porte chaque jour des seaux de granulés pour les distribuer à ses chèvres prises au cornadis. « Nous faisons tout à la main : paillage, distribution du foin, vaisselle... », confie l'agriculteur. De ce travail, Véronique et Jean-Philippe Tissier ont aussi retenu que certains aspects étaient bien maîtrisés chez eux. C'est le cas



de la hauteur des tables d'égouttage ou de la présence de chariots à roulettes, évitant le port de charges lourdes en fromagerie. D'autre part, Jean-Philippe avait déjà équipé son tank à lait d'un escalier qui facilite l'opération de nettoyage.

#### Aménagements à venir

Ayant déjà eu à souffrir de douleurs articulaires liées à leur travail, Véronique et Jean-Philippe Tissier espèrent retrouver du temps pour réaliser quelques aménagements. Sur les recommandations de l'ergonome, Jean-Philippe envisage de modifier ses quais de traite. Une cellule à granulés pourrait être installée pour ne plus avoir à porter de seaux sur de longues distances. En fromagerie, le Gaec pourra investir dans un lave-vaisselle ainsi que des répartiteurs. ■

## Lutter contre le non-recours aux droits

La lutte contre le non-recours aux aides sociales est un enjeu fondamental pour prévenir le creusement des difficultés et l'accroissement des inégalités sociales. L'accès aux droits et aux services est au cœur de l'engagement n° 4 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté du gouvernement.

Depuis le mois de septembre, la MSA mène une campagne sur le non-recours aux droits. Elle conforte ainsi son rôle d'amortisseur social du monde agricole et rural afin d'informer ses adhérents sur les prestations sociales et les services auxquels ils peuvent prétendre.

Un ensemble de dispositifs permet aux ressortissants de la MSA, notamment les plus fragiles, de connaître leurs droits.

### [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr) : un portail universel destiné à tous

Tous les assurés du régime agricole peuvent se renseigner sur leurs droits en se connectant au portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr). Exploitants, salariés, travailleurs indépendants, sans activité, retraités ou encore étudiants peuvent effectuer une simulation pour connaître et comprendre leurs droits et prestations. Ce portail leur permet également de réaliser leurs démarches. Encourager les démarches en ligne de ses assurés agricoles constitue un enjeu majeur pour la MSA.

### Le rendez-vous prestations de la MSA : un accompagnement social individuel

Les conseillers MSA organisent des rendez-vous personnalisés avec les assurés du régime agricole, dans un point d'accueil ou par téléphone. À l'occasion de ces rendez-vous individuels, les conseillers MSA échangent avec les assurés et vérifient qu'ils disposent bien des prestations auxquelles ils ont droit.

Forte de son statut d'interlocuteur unique couvrant l'ensemble de la protection sociale (Santé, Famille, Retraite), la MSA peut ainsi repérer ses adhérents en difficulté et les guider dans les démarches d'obtention des prestations sociales et services auxquels ils peuvent prétendre. Pour prendre rendez-vous : sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr) rubrique Votre msa / Nous contacter ou par téléphone au 0.969.36.20.50.

### Pass'Agri : un guide en ligne pour accompagner les professionnels agricoles en difficulté

Les exploitants, les employeurs et les salariés peuvent consulter Pass'Agri pour prendre connaissance des aides et des dispositifs d'accompagnement personnalisés dont ils peuvent bénéficier. Ce guide est adapté aux différentes situations des professionnels agricoles en difficulté et propose quatre espaces centralisant des informations et des vidéos pour les conseiller et les orienter en fonction de leur situation : "Mon activité pro", "Mes droits", "Mes projets", "Mes soutiens". <https://bourgogne.msa.fr/lfy/pass-agri>

### Informer et accompagner les plus fragiles

Depuis près d'un an, la MSA soutient ses ressortissants les plus exposés à la crise en les informant sur les aides dont ils peuvent bénéficier, en fonction de leur situation : jeunes, retraités, personnes ayant des frais de santé importants, en cas de perte d'emploi, de revenus ou d'activité réduite, en cas de déménagement, naissance, perte d'un proche ou séparation. Toutes les informations sont sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr) rubrique Particulier. ■

## En bref

[ssa.msa.fr](https://ssa.msa.fr) : le site référence de la santé et de la sécurité au travail

Le site [ssa.msa.fr](https://ssa.msa.fr) permet de retrouver, dans un espace unique, tous les conseils et les informations pratiques de la MSA pour poursuivre son activité tout en limitant les risques de contamination. Les consignes sanitaires nationales et par filière sont disponibles sous forme de fiches pratiques, vidéos, guides et modules interactifs. Ces contenus pédagogiques ont été réalisés par les experts en santé et sécurité au travail de la MSA.

### Vous recrutez des saisonniers étrangers ?

Des procédures et des formalités sont à suivre et diffèrent selon la situation et leur nationalité. Consultez nos fiches d'information pour tout savoir sur les démarches sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr) / Employeur / Embauche et déclarations / Emploi de travailleurs étrangers.

### Le soleil : pour les fruits oui, mais pas pour vous

Vous effectuez un travail saisonnier en extérieur ? Protégez-vous des effets nocifs du soleil ! Portez un chapeau ou une casquette à rabats sur la nuque, portez des vêtements couvrants, utilisez de la crème solaire sur le visage et les parties découvertes et pensez à vous hydrater.

### Protégez-vous contre les tiques !

Vous êtes travailleur forestier ou promeneur ? La piqûre d'une tique peut provoquer la maladie de Lyme. Quelques réflexes à adopter : portez des vêtements couvrants, appliquez un répulsif et inspectez votre peau. Demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin en cas de doute.

Plus d'infos sur [gareauxtiques.fr](https://gareauxtiques.fr)

### Versement de l'Allocation de rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire vous aide à faire face aux dépenses occasionnées par la rentrée. Pour bénéficier de cette prestation, vous n'avez aucune démarche à effectuer si vos enfants ont moins de 16 ans. S'ils sont âgés de 16 à 18 ans, une déclaration de situation est nécessaire. Faites votre déclaration dès maintenant en quelques clics dans Mon espace privé. Cette allocation sera versée à partir de mi-août 2021.

### À la rentrée, votre enfant, étudiant, a besoin de se loger pour suivre ses études

Il a peut-être droit à une aide au logement. Il doit faire sa demande d'allocation logement en ligne sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr). Pour cela, il doit créer son espace privé pour accéder au service en ligne "Demander une aide au logement". Il est guidé tout au long de la saisie de sa demande pour la remplir correctement. Rendez-vous dans Mon espace privé : rubrique Mes services > Famille, logement.

### Plan d'apurement

Suite à l'épidémie de Covid-19, les employeurs de main-d'œuvre et exploitants agricoles peuvent, sous conditions, bénéficier d'un plan d'apurement des cotisations et contributions sociales dues à la MSA. La demande doit être faite avant le 31 octobre 2021. Plus d'infos sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr) rubriques exploitant ou employeur / Covid-19 / Mesures de soutien.

## Covid-19

# Obtenir son attestation de vaccination en ligne

Depuis le 27 mai, en plus de l'attestation de vaccination papier, les assurés de la MSA vaccinés contre la Covid-19 peuvent obtenir leur attestation de vaccination par internet grâce au service en ligne développé par l'Assurance maladie et disponible sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr)

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, ce service en ligne nécessite une identification avec FranceConnect. Une fois identifiés, les assurés n'ont plus qu'à cliquer sur le bouton "Continuer sur Attestation Vaccin - Assurance Maladie" pour obtenir leur attestation. Cette dernière peut ensuite être téléchargée ou imprimée. Les utilisateurs de smartphone peuvent également l'intégrer à l'application TousAntiCovid en flashant le QR code qui figure sur l'attestation dans la

rubrique "Mon carnet". Depuis mi-juin, l'application TousAntiCovid propose une mise à jour qui une fois réalisée transforme automatiquement les attestations déjà téléchargées aux normes européennes, les rendant disponibles en version bilingue français-anglais. Les assurés ont toujours la possibilité de demander leur attestation auprès de leur médecin traitant ou de leur centre de vaccination. L'attestation de vaccination certifiée est un élément du Pass Sanitaire qui apporte la preuve de non

contamination par le virus. Il permet, en effet, d'attester que l'on est complètement vacciné, que l'on dispose d'un test PCR négatif réalisé dans les dernières 48 heures ou de présenter le résultat d'un test RT-PCR / antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de six mois. Plus d'information sur [bourgogne.msa.fr](https://bourgogne.msa.fr) / rubrique Particulier > Santé > Dépistage, vaccination, examens > La vaccination contre la Covid-19. ■